



Bourses de collège 2023/2024

publié le 06/09/2023

La campagne de demande de bourses a lieu du 1er septembre au 19 octobre 2023 (voir documents joints).

Si, l'an passé, vous avez donné votre accord pour l'actualisation des vos informations fiscales, la demande sera renouvelée automatiquement chaque année.

Documents joints

 [guide_pour_accompagnement_des_parents_ts_bourse_college](#) (PDF de 584.1 ko)

 [2023_bourses_college](#) (PDF de 4.6 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.